



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1609

Stade de la Sauvegarde - Rénovation du terrain de Football en gazon synthétique - Lancement de l'opération n° 09066001 et affectation d'une partie de l'AP 2021-3 , programme 20004

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1609 - STADE DE LA SAUVEGARDE - RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 09066001 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-3 , PROGRAMME 20004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2022/1421 du Conseil municipal du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle de « Conservation patrimoine terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 20004.

Afin de poursuivre les travaux de rénovation des terrains en gazon synthétique, il convient de lancer pour cet été 2022 le terrain de la Sauvegarde situé à Lyon 9^{ème}.

Le terrain de la Sauvegarde a été réalisé en 2010 dans le cadre d'un aménagement global des vestiaires et du terrain. Ce dernier est situé sur l'emprise du parking souterrain aménagé par la clinique de la Sauvegarde. Le stade est fréquenté quotidiennement par les scolaires (école primaire, collèges, lycée) et les nombreuses équipes des associations sportives, notamment Lyon - La Duchère.

Le renouvellement du revêtement est nécessaire notamment pour améliorer la planéité et la qualité du remplissage qui sera prescrit en matériaux naturels.

Les ouvrages à réaliser comprennent principalement :

- la dépose et l'évacuation du gazon synthétique et de la sous couche existants ;
- le réglage de la couche drainante et l'amélioration du drainage ;
- l'aménagement d'un nouveau revêtement : couche de souplesse et gazon synthétique aux dimensions de tracés 105 X 67 m ;
- la rénovation des équipements sportifs (buts, abris de bancs de touche).

Cette opération estimée à 650 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation patrimoine terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 20004.

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 09066001 est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-3, programme n° 20004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 20004, AP 2021-3, opération n° 09066001 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 322, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de modifications et compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - Déjà réalisé : 2 586,61 €;
 - 2022 : 600 000 €;
 - 2023 : 47 413,39 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET